



Budget 2015

*Présenté à la Commission bourgeoisiale
Approuvé par le Conseil communal le 25 novembre 2014*

Bourgeoises, Bourgeois de Bagnes,

L'article 24 de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes et bourgeoises du 16 juin 2004 prévoit que le budget annuel des communes municipales et des bourgeoisies contient *le message introductif*.

Le budget de fonctionnement de la Bourgeoisie de Bagnes pour 2015, tel que présenté à la Commission bourgeoise, clôture sur un excédent de revenus de CHF 39'150 alors que le budget 2014 prévoit un excédent de charges de CHF 10'800.

Les éléments essentiels à relever sont les suivants :

- Ce budget est établi sur la même base que celui de 2014 ; il est cependant rappelé que la présentation des droits d'utilisation versés par Téléverbier SA sont désormais budgétés dans les revenus du *patrimoine financier* alors que dans les comptes 2013 ils sont enregistrés dans *Alpages et Pâturages*;
- L'année 2014 est marquée par une forte attaque de bostryches sur le territoire communal bagnard nécessitant de grosses interventions. Les programmes pour 2015 ont été planifiés afin d'éviter une trop grande proximité avec les travaux d'éradication entrepris depuis cet été ; les charges de fonctionnement du service forestier, hors amortissements, ont ainsi été arrêtées à CHF 1'550'350 en 2015, en réduction de CHF 114'450 par rapport au budget 2014;
- Les amortissements du patrimoine administratif comprennent un amortissement complémentaire de CHF 76'500 car les investissements planifiés pour 2015 peuvent être financés par un prélèvement sur le fonds forestier (CHF 85'000);
- Compte tenu des éléments ci-dessus, la contribution financière globale (amortissements du patrimoine financier compris) passe de CHF 283'900 en 2014 à CHF 402'750 en 2015, prélèvement sur le fonds forestier de CHF 85'000 compris.

Les investissements de l'exercice sont marqués par l'acquisition d'une remorque multifonctions ainsi que d'une roulotte de chantier pour un total de CHF 85'000. Cette remorque doit permettre d'accroître l'indépendance des bûcherons dans la finalisation des chantiers forestiers et dans le transport des plaquettes de bois. Selon les discussions menées à ce jour au niveau de l'arrondissement, ces achats du service forestier peuvent être financés par le fonds forestier de réserve.

Au niveau du patrimoine financier, l'aménagement d'une chambre de gardien indépendante à la cabane Brunet, le déplacement de la chambre froide ainsi qu'un sèche-chaussures à l'entrée sont planifiés pour un montant total de CHF 75'000. A Louvie, le raccordement du pierre ollaire pour le chauffage au bois (actuellement électrique) ainsi que divers aménagements (douches, tablettes, etc.) sont budgétés pour CHF 26'000, frais de transport compris. Au total, ces investissements se montent à CHF 186'000.

Le budget 2015 de la Bourgeoisie de Bagnes laisse donc apparaître un excédent de financement global, après prise en compte des corrections de valeur du patrimoine financier, de CHF 216'750. Compte tenu de la fortune de la Bourgeoisie au 31 décembre 2013 (CHF 7'799'458), une documentation fine de la planification financière n'a pas été jugée nécessaire.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à CHF 7,828 mio au 31 décembre 2015 selon le résultat des comptes 2013 et l'évolution prévue aux budgets 2014 et 2015.

Vous pouvez donc, Bourgeois et Bourgeois de Bagnes, approuver légalement le budget 2015 présentant un excédent de revenus de CHF 39'150 et un excédent de financement avant amortissements du patrimoine financier de CHF 216'750.

Le Président de la commission municipale de la Bourgeoisie

William Besse



Le Châble, le 3 novembre 2014

FONCTIONNEMENT

| | Budget 2015 | | Budget 2014 | | Comptes 2013 | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|---------------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| 0 Administration Générale | 137'900 | 5'000 | 152'400 | | 136'664.32 | 4'650.00 |
| 8 <i>Serv. forestier, alpages, biens bourg.</i> | | | | | | |
| 800 Vignes bourgeoises | 3'000 | | 3'000 | | 3'240.00 | |
| 810 Service forestier | 1'685'350 | 1'585'200 | 1'722'100 | 1'597'300 | 2'006'457.39 | 2'030'113.60 |
| 811 Alpages, pâturages, biens bourg. | 49'000 | 29'000 | 44'000 | 29'000 | 96'533.40 | 309'190.47 |
| 9 Finances et impôts | 241'800 | 537'000 | 247'600 | 532'000 | 250'315.45 | 292'667.74 |
| <i>Totaux</i> | <i>2'117'050</i> | <i>2'156'200</i> | <i>2'169'100</i> | <i>2'158'300</i> | <i>2'493'210.56</i> | <i>2'636'621.81</i> |
| Résultat | 39'150 | | -10'800 | | 143'411.25 | |

INVESTISSEMENTS

| | Budget 2015 | | Budget 2014 | | Comptes 2013 | |
|---|----------------|----------|----------------|----------|------------------|-----------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| 0 Administration des bâtiments | 101'000 | | 411'000 | | 37'793.10 | 4'678.00 |
| 8 <i>Serv. forestier, alpages, biens bourg.</i> | 85'000 | | 10'000 | | 32'400.00 | |
| Totaux | 186'000 | | 421'000 | | 70'193.10 | 4'678.00 |